

Plus simple et plus rapide

Réalisez votre arbitrage en ligne en quelques clics sur votre espace abonné sécurisé.

1. Rendez-vous sur votre compte en ligne sécurisé, identifiez-vous et saisissez votre mot de passe.
2. Depuis la rubrique "**Mon épargne salariale**", sélectionnez "**Accéder à mon compte**"
3. Cliquez sur "**Passer un ordre**" puis "**Arbitrage**"
4. Pour chaque dispositif (PEE/PEI, PERCO/PERCOI, PER), **et à partir d'un ou plusieurs de vos fonds (FCPE)**, effectuez votre arbitrage :
 - En parts, en montant ou en pourcentage
 - Par date de disponibilité
 - En totalité ou partiellement
5. Choisissez ensuite la **répartition en pourcentage** de votre arbitrage sur un ou plusieurs nouveaux FCPE.

► PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

En bref : Vos données personnelles, recueillies via ce bulletin sont traitées sur la base de votre consentement par REGARDBTP, responsable de traitement, afin de répondre à votre demande dans le cadre de votre dispositif d'épargne salariale.

Vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données personnelles, ainsi que d'un droit de limitation ou d'opposition à leur traitement. Vous disposez également du droit de décider du sort de vos données après votre décès. Ces droits s'exercent en justifiant de votre identité auprès du délégué à la protection des données (DPO) du Groupe PRO BTP par e-mail à circuitdcp@probtcp.com ou par courrier à PRO BTP-DPO - 93901 BOBIGNY CEDEX 09.

En complément : Les informations signalées par un astérisque sont obligatoires. A défaut, votre demande ne pourra être traitée.

Vos données personnelles sont conservées pendant la durée d'activité de votre compte d'épargne salariale, augmentée de la plus longue des durées nécessaires au respect des durées légales ou réglementaires applicables en archivage intermédiaire.

Elles sont communiquées pour la seule finalité précitée aux services concernés du responsable de traitement, ainsi qu'à ses sous-traitants, notamment l'Association de moyens PRO BTP, et, si nécessaire, à des intermédiaires, prestataires et partenaires. Elles pourront, le cas échéant, être transmises aux autorités administratives ou judiciaires. De plus, certaines de vos données peuvent être transférées à des prestataires situés en dehors de l'Union européenne, notamment aux fins d'assurer la maintenance et les opérations d'hébergement de vos données dans le respect de la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.

Vous pouvez à tout moment exercer votre droit de recours auprès de l'Autorité compétente en matière de protection des données personnelles (CNIL).

Pour une information plus détaillée concernant le traitement de vos données personnelles, merci de vous reporter à la Politique générale de protection des données figurant sur notre site internet .